



Consultation publique

Projet de règlement P-04-047-198

Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal Agrandissement de l'école St-George

Le conseil municipal a adopté, lors de son assemblée du 18 décembre 2018, le projet de règlement P-04-047-198 intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) ».

L'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) tiendra une consultation sur ce projet de règlement et rend accessible la documentation pertinente.

OBJET DE LA CONSULTATION

Modifications au Plan d'urbanisme

Le projet de règlement P-04-047-198 prévoit des modifications à la carte intitulée « Les taux d'implantation - Site patrimonial du Mont-Royal » de manière à augmenter le taux d'implantation à 55 % sur le territoire formé du lot 1 063 869 du cadastre du Québec.

La consultation se fera en deux parties. La première partie sera consacrée à une séance d'information pendant laquelle le projet sera présenté et où les citoyens et groupes seront invités à poser toutes les questions qu'ils souhaitent poser sur le projet et ses conséquences.

La deuxième partie est destinée à entendre les opinions des citoyens et groupes, verbalement ou par écrit.

DOCUMENTATION

Les personnes et organismes intéressés à prendre connaissance du projet de règlement et de la documentation relative au projet, sont invités à le faire à l'endroit suivant, aux heures habituelles d'ouverture :

- ❖ Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, bureau 1414 et sur son site Internet : www.ocpm.qc.ca.

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

L'OCPM convie les personnes et organismes intéressés à participer à une première assemblée d'information dans le cadre de la consultation publique :

Judi 21 mars 2019
Office de consultation publique de Montréal
1550, rue Metcalfe, 14^e étage
Métro Peel
19 h

La partie de la consultation consacrée à l'audition des opinions des personnes qui désirent s'exprimer sur le projet débutera le mercredi 17 avril 2019 à 19 h, à l'Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, 14^e étage.

La date limite pour inscrire un dépôt de mémoire est le 11 avril 2019.

Renseignements : Gilles Vézina à l'OCPM (514) 872-8510

Fait à Montréal, le 4 mars 2019

Le greffier de la Ville de Montréal
Yves Saindon, avocat